

10 fév.
2014

LES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ (SEGPA)

Objectifs du groupe de travail : impulser « une nouvelle dynamique pour l'action des SEGPA ».

Le ministère, dans son introduction, a assuré que les SEGPA n'étaient aucunement remises en cause mais qu'il s'agissait d'en améliorer le fonctionnement.

Après avoir rappelé la création d'un cycle de consolidation, le principe de l'école inclusive présent dans le premier article de la loi de refondation, le cabinet a souhaité privilégier une entrée par les missions et les formations, renvoyant les questions statutaires et indemnitaires (ISAE, 18 heures, DACS...) à d'autres groupes de travail.

Pistes de travail

► *Redéfinition de la procédure d'orientation* : le maintien d'une année dans le cycle primaire est une condition indispensable à l'entrée en SEGPA. La procédure d'orientation doit reposer sur des critères d'acquis scolaire et être révisée.

Toutes les organisations syndicales ont reconnu qu'il s'agissait là d'une aberration. Mais il faudra alors se pencher sur le problème des stages en classe de 4^e (stages en observation possible à partir de 14 ans).

► *Fonctionnement des SEGPA* : s'appuyant sur les constats du rapport sur la grande difficulté, le ministère propose de passer d'une structure à un dispositif sur le modèle de celui des ULIS.

Le Sgen-CFDT est d'accord pour réfléchir à cette option et en étudier la mise en œuvre concrète. Mais à une condition *sine qua non* : que les moyens restent dans les mêmes volumes, et qu'ils soient fléchés. Nous avons vu trop d'exemples similaires par le passé. Notre organisation a été la seule à parler de structure ségrégative.

► *Missions des personnels* : dans l'optique d'une SEGPA plus inclusive, le ministère propose une organisation moins cloisonnée et des échanges de service, voire des interventions conjointes PE-PLC.

La piste semble intéressante au Sgen-CFDT, mais mérite une étude détaillée.

► *Formation des personnels* : le ministère estime que le CAPA-SH et le 2 CA-SH ne correspondent plus aux besoins des enseignants, ni au public scolarisé dans les SEGPA. Il souhaite donc casser un cloisonnement strict entre handicap et adaptation en mettant en place un tronc commun qui « sans remettre en cause la spécificité de chaque action, place la réponse aux besoins des élèves au cœur de la formation ».

Le Sgen-CFDT est prêt à réfléchir à une évolution de la formation à partir du moment où la structure évolue elle aussi.

Au cours des prises de parole, les syndicats ont souhaité que d'autres aspects soient mis à l'étude : l'orientation après la SEGPA (quels CAP ? combien ? pour qui?), le CFG.

Le Sgen-CFDT a réaffirmé à l'issue des discussions qu'une évolution de la SEGPA vers un dispositif plus inclusif ne serait possible qu'à une condition : la réforme du collège doit aboutir et ne pas être « cosmétique ».

Poursuite des discussions

Quatre ou cinq groupes de travail se réuniront d'ici fin juin :

- diagnostic avec audition d'experts (les IGEN auteurs du rapport sur la grande difficulté scolaire et des membres du CERFOP)
- rôle de la classe de 6^e étant donné le nouveau cycle de consolidation
- formation (CAPASH, 2CA-SH)
- structure ou dispositif ? pour quel public ?
- CFG et orientation après la 3^e

